

## CONVOCAATION

### À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DU 3 AVRIL 2021

Vous êtes invité(e) à participer à l'Assemblée Générale électorale de la Fédération Française des Echecs qui procédera au renouvellement du Comité Directeur de la FFE et qui se tiendra :

**Le samedi 3 avril 2021**  
**Au CISP Maurice Ravel**  
**6 rue Maurice Ravel – 75012 PARIS**

#### ORDRE DU JOUR

10h00 – 12h15	Vérification des pouvoirs
10h45	Début de l'Assemblée Générale
11h00 – 12h00	Présentation des candidats retransmise en vidéo.
12h45 – 13h45	Vote
14h00 – 16h45	Traitement des votes par correspondance, suivi immédiatement du dépouillement.
17h00	Proclamation des résultats en vidéo et fin de l'Assemblée Générale.

En raison de la situation sanitaire et du confinement à partir de 18h00, l'ordre du jour affiche un horaire strict. Je remercie les représentants des clubs de venir élarger suffisamment tôt. Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur, **le port du masque est obligatoire** et nous prions les représentants des clubs de se munir d'un stylo personnel.

**Attention !** Personne ne peut aujourd'hui être certain de l'évolution des règles applicables le 3 avril concernant la salle, les horaires de couvre-feu, les restrictions éventuelles de circulation des présidents de clubs (porteurs de cas échéant de pouvoirs) venant à Paris. Les Présidents de clubs sont invités à en tenir compte et à privilégier le vote par correspondance.

Du fait de cette incertitude, le lieu de l'Assemblée Générale pourrait éventuellement être modifié.

Asnières-sur-Seine, le 4 mars 2021

Le Président  
 Yves MAREK

**Seuls** les clubs qui se sont affiliés pour la saison 2020-2021, **au plus tard le 28 février 2021**, et à jour de leur cotisation et du **minimum de licences A (5)**, peuvent être représentés.

Par ailleurs, conformément à nos statuts (article 2.1, alinéa 2 et alinéa 4), comme tout membre d'un club, les présidents des clubs doivent être titulaires d'une licence fédérale (une licence B suffit).

*Au verso : liste des documents joints et accès au CISP.*

**DOCUMENTS JOINTS À LA CONVOCATION :**

- Bon de pouvoir
- Fiche des personnes habilitées à voter
- Consignes du vote par correspondance
- Profession de foi des 3 listes candidates
- Matériel de vote
  - Bulletin de vote par correspondance (vert)
  - 1 enveloppe électorale (verte)
  - 1 attestation sur l'honneur
  - 1 enveloppe kraft avec identité du club
  - 1 enveloppe kraft adressée à l'huissier de justice chargé de réceptionner les votes par correspondance

**ACCÈS :**

**Adresse :**

- 6 rue Maurice Ravel 75012 Paris

**Métro :**

- ligne 1 : station Porte de Vincennes
- ligne 6 : station Bel-Air
- ligne 8 : station Porte Dorée

**Bus :**

- 29, arrêt Jules Lemaitre – Maurice Ravel

**Tramway :**

T3a - arrêts : Alexandra Neel ou Montempoivre.

**Boulevard Périphérique :**

sortie Porte de Vincennes ou Porte Dorée